

# RESSOURCES

## LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La culture, les arts, leurs pratiques, sont des dimensions essentielles de la formation intellectuelle, sensible et personnelle des enfants. Parce qu'ils oeuvrent à l'émancipation de chacun, ils sont indispensables à l'exigence républicaine de lutte contre les inégalités. Pour ces raisons, le président de la République s'est engagé à ce que 100% des élèves bénéficient d'un parcours d'éducation artistique et culturelle, riche et structuré.

### LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

[Circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013](#)

[Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 - JO du 7 juillet 2015](#)

### DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DANS TOUS LES TEMPS DE LA VIE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

[Circulaire n°2017-003 du 10 mai 2017](#)

### LA CHARTE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



### OBJECTIFS DE FORMATION ET REPÈRES DE PROGRESSION POUR CONSTRUIRE LE PEAC



### LE REFERENT CULTURE

[Lettre de cadrage des missions du référent culture](#)

## SITES

[Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève](#)

[Guide pour la mise en oeuvre du PEAC](#)

[Dispositifs et ressources liées à l'EAC](#)